

MONTPELLIER

VOTRE VILLE

N° 11 - FEVRIER 1979

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

CARNAVAL 79 : le retour à la tradition

(voir pages centrales)



Lou Carri de la Campana de Magalouna, qu'a figurat à la cavalcada dau 2 mars 1897, à Mount Pelic.

SOMMAIRE

- RUES PIETONNES :
un nouveau secteur inauguré (P.2 et 3)
- LA CEREREDE :
pour une eau pure à 100% (P. 6 et 7)
- THEATRE : l'ascension de
«La Rampe» (P. 14)
- SCOLAIRE : non aux
suppressions de classes (p. 21)
- BUDGET :
les grandes lignes (P.22)
- En dernière page :
LE BILLET DU MAIRE.

RUES PIETONNES = REDECOUVRIR



Grand rue Jean Moulin

Des rues étroites où les piétons ne pouvaient circuler sans risquer à chaque instant de se faire renverser par une voiture. Des commerces ayant de plus en plus de difficultés à survivre depuis la création du Polygone. Les Montpelliérains avaient perdu l'habitude de fréquenter la vieille ville.

Les quartiers autrefois si vivants se dépeuplaient peu à peu, vidés de leur substance, privés de l'animation d'antan

En inaugurant le 24 Janvier dernier 3000 mètres carrés supplémentaires de rues piétonnes la municipalité a voulu donner un élan nouveau à cette politique en faveur de la vieille ville. Le passage Lonjon, la traversée de la rue de la Loge, le haut de la Grand rue Jean Moulin, la rue en Rouan sont venus s'ajouter aux voies piétonnes existantes.

Les Montpelliérains ont bien compris tout l'intérêt de cette nouvelle tranche de travaux. Ils étaient nombreux à assister à la traditionnelle coupe de ruban au passage Lonjon. Il faut dire que la fanfare des bérets rouges et les majorettes de Montpellier avaient su attirer leur attention place de la Comédie en leur offrant une aubade.

Le cortège officiel devait ensuite emprunter le passage Lonjon, traverser la rue de la Loge puis redescendre le haut de la Grand rue Jean Moulin jusqu'à la Chambre de commerce.

Là, devant la toute nouvelle fontaine, personnalités et badauds assistaient à une excellente prestation du groupe folklorique la Gariga.

où chacun, comme dans toutes les villes et villages de France, aimait à flâner dans la rue. S'arrêtant quelques minutes pour faire la conversation à un voisin ou pour contempler les étalages.

Petit à petit Montpelliérains et touristes avaient oublié que la vieille ville, coeur de la cité, renfermait en son sein de merveilleuses richesses architecturales. Combien d'entre nous prenaient le temps de pénétrer dans ces

A l'heure des discours, sur les marches de l'Hotel Saint Come, Raymond Dugrand, adjoint au maire devait développer les grandes lignes de la politique municipale en matière de circulation piétonne. Il indiquait que cette inauguration ne consacrait que la première tranche des travaux que la municipalité a décidé de mener à bien en ce domaine. La seconde partie sera réalisée en 1979 et comprendra notamment la rue de la Croix d'Argent, la rue de la Charrue, la rue Massane, la rue Cauzit, la Place Castellane, le bas de la Grand rue Jean Moulin, la rue Jacques d'Aragon, etc...

Au total 6520 mètres carrés seront réalisés au cours de cette année. C'est dire si la ville sera alors confortablement dotée en espaces piétons. Raymond Dugrand devait remercier les services techniques de Montpellier pour le travail fourni. Il devait faire en particulier l'éloge de M. Gensac, architecte de la ville. L'adjoint au maire devait signaler combien il était devenu urgent de redonner

LE PLAISIR DE FLANER EN VILLE

cours d'hôtels particuliers, témoins du faste passé, et dont chaque façade, chaque colonnade, chaque fenêtre mérite bien qu'on s'arrête quelques instants.

Réapprendre à flâner, à traverser ces rues à pied, redevenir des chalandiers qui prennent le temps de goûter les richesses de leur ville. Les Montpelliérains sont en train de réapprendre leur ville. Ils la redécouvrent avec son charme et sa chaleur à nul autre pareils.

au centre ville l'activité commerciale qui avait été autrefois la sienne.

Il était rejoint sur ce point par M. Cristol, président de la Chambre de commerce. Ce dernier soulignait combien il se félicitait, ainsi que tous les commerçants qu'un équilibre centre ville polygone soit établi.

Le président Cristol remerciait les entreprises pour la célérité avec laquelle elles avaient mené à bien leur tâche tout en sachant ne pas créer trop de désagréments au commerce local.

Pour conclure, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier se félicitait de la collaboration étroite existant entre cet organisme et la Municipalité. «Nous serons toujours prêts à vous aider» devait-il déclarer aux nombreux élus présents.

Même réaction de la part de M. Bouchet, directeur départemental de l'équipement qui déclarait que la Municipalité de Montpellier pourrait toujours compter sur l'aide de ses services pour de telles réalisations.

Georges Frèche, Maire, faisait lui une intervention plus politique. Il devait tout d'abord faire état des critiques «inévitables» qui avaient accompagné cette nouvelle réalisation.

Répondant à certains détracteurs (se sont d'ailleurs toujours les mêmes) il indiquait que si les Montpelliérains trouvaient quelques détails peu à leur goût (éclairage par exemple) la municipalité en tiendrait compte et ferait procéder aux modifications demandées. «Mais dit-il, ceci n'est que secondaire, l'essentiel étant l'ensemble des réalisations que nous effectuons.»

Le maire de la Ville devait lui aussi rendre hommage aux entreprises ayant participé aux travaux. Il remerciait les commerçants pour la coopération dont ils avaient fait preuve.

Alors que les participants à cette manifestation commençaient à sérieusement ressentir les effets du froid tombé sur la brusquement, le maire de la ville un vin d'honneur dans le cours de l'Hotel Saint Come vint réchauffer l'ambiance.



Devant l'Hotel Saint Côme

Montpellier NORD : Le Clos des Elbes, Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille au cœur des facultés
Montpellier CENTRE : La Guirlande, Route de Font Carrade
Près du jardin des Poètes donnant sur un parc centenaire
Montpellier OUEST, Les Collines d'Estanove,
rue de Lavérone, Tél : (67) 42-74-55
Une mini-ville à deux pas du centre Ville

- Prestations de luxe - Chauffage individuel
- Isolation
- Du studio au F 5 avec parking et cellier
- Prix fermes et définitifs dès la réservation
- Appartement modèle sur place ouvert tous les jours

Réalisation DEROMEDI Commercialisation SONEGERIM

Tél : (67) 42-91-60



GUY DUPUIS

Charcuterie en gros

Spécialité jambon supérieur

33, rue de la Cavalerie - Montpellier 179

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE

CGH & SERVICES

Vente-Réparation
Installation de Pompes

Location de Pompes
Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 92.45.93
Agence :
Rue du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10
354, Chemin de...

la maison occitane
Pour que votre confort dure longtemps



Construite Brique par brique
quel que soit votre problème
consultez-nous...!

garantie de remboursement et de livraison

MONTPELLIER 34000 tel 72 19 37
23, Av. St. Lazare

Je désire recevoir une documentation gratuite

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel _____ Terrain: oui/non _____

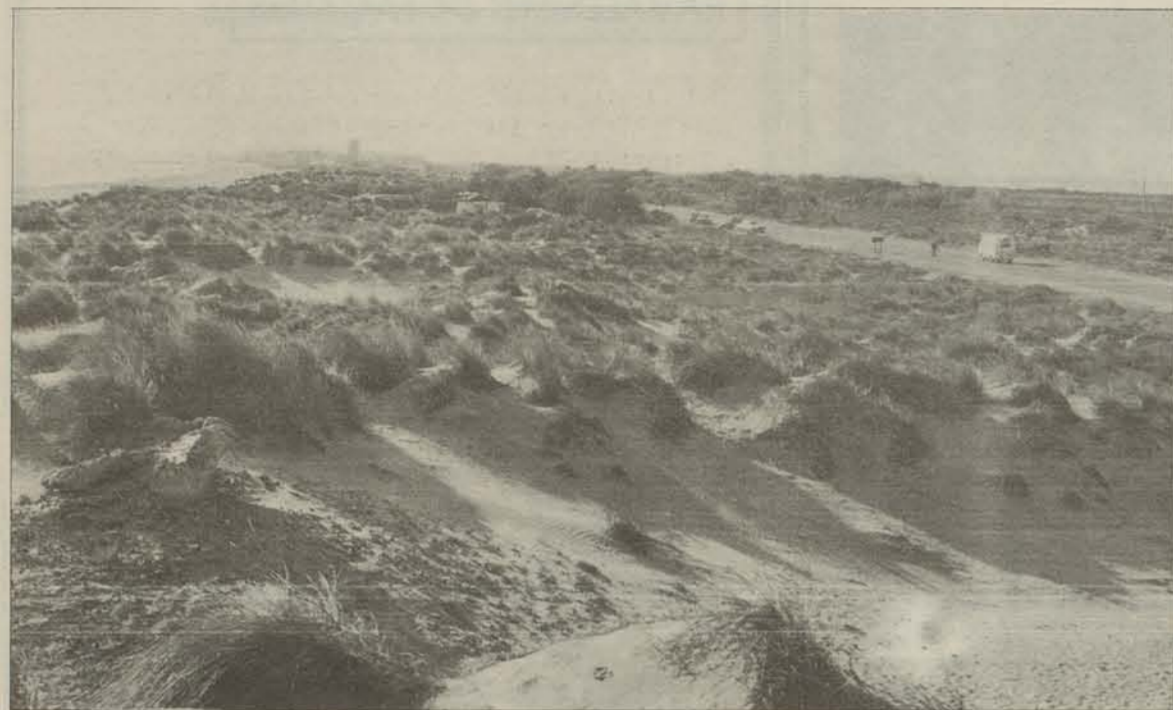


La coupe du ruban Passage Lonjon. De gauche à droite MM Cristol, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Georges Frèche, maire, le sénateur Périodier et Raymond Dugrand, Adjoint au maire, chargé du plan de circulation de la ville.



Le cortège officiel descend le haut de la Grand rue Jean Moulin. On reconnaît de gauche à droite MM Cristol, Saumade, Couderc, conseiller général, Dugrand, Frèche, Velay, adjoint au maire, Berno et à l'extrême droite Charles Claude, conseillers municipaux.

Les plages du «Petit Travers» et le site des Aresquiers seront sauvegardés.



Les dunes du «Petit Travers» entre Carnon et la Grande Motte ; elles ne seront pas livrées aux promoteurs.

Les plages du Petit Travers entre Carnon et la Grande Motte, et le site des Aresquiers ne seront pas livrés aux promoteurs. Un arrêté et un décret ministériels viennent en effet de déclarer ces zones sauvegardées. Au total ce sont plus de 300 hectares de notre littoral qui sont protégés. Et quand on sait que les 87 kilomètres de plages héraultaises sont déjà urbanisées à 49% on comprend mieux l'importance de ces décisions.

Les parcelles de terrains du Petit Travers et Carnon plage qui appartenaient jusqu'à ce jour à l'équipement ont été rétrocédées au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. C'est ce qui ressort de l'arrêté du Premier Ministre et du Ministre du budget en date du 13 décembre 1978. Les dunes si chères aux montpelliérains et aux vacanciers seront donc conservées en leur état naturel. Elles ne pourront être dotées, que d'installations légères en vue de faciliter l'accès au public,

dans le respect des sites et de l'équilibre écologique. C'est une grande satisfaction (et une victoire) pour le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. C'est une victoire pour tous ceux qui depuis des années se battent pour protéger nos plages languedociennes. Ils viennent de marquer un point important face à ceux qui tentent depuis longtemps d'enrayer leur action. Al'heure où le projet du complexe Verneland au Cap d'Agde suscite tant de réactions enflammées cela risque de peser lourd dans la balance.

Nous avons rappelé dans notre numéro de novembre la lutte menée dans cette affaire du Petit Travers par le conseil de rivage, le conseil municipal de Montpellier et le conseil régional. Nous avions souligné le rôle du Commissaire Enquêteur Fassio (par ailleurs ami politique de François Delmas). Sans l'avis défavorable qu'il avait alors émis la sauvegarde de ce secteur aurait été depuis longtemps assurée.

Cinq ans de procédures, d'interventions, de luttes viennent enfin de trouver leur heureuse conclusion. Le journal officiel du 5 janvier dernier en atteste.

Les Aresquiers sauvegardés

L'acquisition par le conservatoire du littoral du site des Aresquiers a été, comme nous le signalions plus haut, déclarée d'utilité publique. Un décret pris à cet effet le 10 janvier dernier par le Premier Ministre vient d'être publié au journal officiel. 179 hectares de terrains nus ou bâtis situés sur les communes de Vic-la-Gardiole, Villeneuve-lès-Maguelons et Frontignan seront donc bientôt propriété du conservatoire du littoral. Le site des Aresquiers, les étangs de Vic, Ingrid et Pierre Blanche sont désormais protégés. Les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans les cinq ans à venir.

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél. (67)92.47.82 et 58.52.79

SOPRA
2, rue du Cheval Blanc
39, Grand'Rue
MONTPELLIER
Tél : 66.03.33

REALISE LES RESIDENCES :
VOIE ROMAINE
RUE DE LA VOIE DOMITIENNE
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Témoins ouverts de 14 h à 19 h

LES PINS
AVENUE DE MAURIN
DU 3 PIECES AU 5 PIECES
Témoins ouverts de 14 h à 19 h

Vente directe par promoteur

MENUISERIE
INDUSTRIELLE et du BATIMENT

**Etablissements
PROUGET**

Route de St-Georges-d'Orques
JUVIGNAC
Tél : 75-34-51
Adresse postale : B.P. 7027
34022 Montpellier Cédex

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél : (67) 72-55-60 159

Chaque maison régionale
est un modèle

Modèle présenté 16 385.000 F
T4 à partir de 167.000 F
avec garage

*Prix au 1.11.78

**Venez nous voir nous
vous aiderons à la construire**

13, 17 Avenue de Maurin MONTPELLIER
Tél. 27.98.00 ouvert tous les jours.

LIVRAISONS CLÉS EN MAINS AUX MEILLEURES CONDITIONS
AVEC 5000 F A LA COMMANDE
REMBOURSEMENT SUR 15 OU 20 ANS
Bon pour un catalogue gratuit à retourner :
Maisons Régionales : 13, 17 Avenue de Maurin Montpellier. **SMI**

NOM
Adresse
Je possède-Je recherche un terrain à

de 127.000 F à 300.900 F
12 modèles de maisons étudiées et réalisées par la
SACLAR - MAICOS

25 ans d'expérience, 9500 logements livrés, c'est ça la garantie SACLAR
MONTPELLIER - PAVILLON TÊMOIN
R.N 113, route de Nîmes, LE CRES - Tél : 70.23.10
Renseignements et visite

Pour une documentation gratuite :
SACLAR 1 bis place des Alliés -
BÉZIERS
NOM PRENOM
ADRESSE

A propos du chômage

Dans notre numéro de janvier, nous avons publié des extraits d'articles transmis par le comité autonome des chômeurs. Ce mois-ci nous ouvrons bien volontiers nos colonnes au syndicat CGT qui a également mis sur pied un comité de chômeurs. Voici la lettre ouverte que celui-ci a adressé aux montpelliérains en quête d'emploi.

NON, le chômage n'est pas fatal !

Chômeuses et chômeurs nous refusons de céder au découragement et voulons nous organiser pour sortir de notre isolement et agir avec les autres travailleurs contre les véritables responsables de notre dramatique situation : le Gouvernement et le patronat.

L'organisation syndicale, riche de son expérience et de la force qu'elle représente est le moyen le plus efficace de nous organiser pour l'action :

SE SYNDIQUER, C'EST NORMAL ET NATUREL POUR UN TRAVAILLEUR (même s'il est sans emploi).

Seul, un chômeur est désarmé, nombreux unis et organisés dans un syndicat nous représentons une grande force.

C'est pourquoi, nous avons constitué un «Comité C.G.T. de chômeurs pour l'Emploi».

Les objectifs de ce comité auquel chacun de vous peut participer, sont :

1°) Défendre les chômeurs contre les tracasseries administratives et les renseigner sur nos droits ;

2°) Organiser la prise en charge des revendications des chômeurs, entre autres :

- le droit au travail, au métier et à la formation professionnelle

- le maintien du salaire antérieur en cas de licenciement

- le SMIC Pour les chômeurs (jeunes et femmes à la recherche d'un premier emploi compris)

- la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge ouvrant droit à la retraite pour

libérer des emplois.

- des moyens pour les ANPE et ASSEDIAC en personnels, locaux et matériels, pour un meilleur accueil et un règlement rapide de nos dossiers.

3°) Aider à la coordination de l'action des chômeurs et des travailleurs en activité (création d'emplois nouveaux dans les services publics et nationalisés, lutte contre les licenciements et les fermetures d'entreprises, etc...)

Nous organisons des PERMANENCES pour vous renseigner sur nos droits TOUS LES JOURS de 14H 30 à 17H 30 dans les locaux de l'Union Locale C.G.T. de Montpellier (à partir du 8 Février 1979), 7 rue du Carré du Roi.

«LE COMITE DE CHOMEURS POUR L'EMPLOI DE MONTPELLIER» Union Locale C.G.T. (Bourse du Travail, 7 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier) Tél. 63.31.99

escassut

25, Rue des Etuves
34000 MONTPELLIER
Tél : (67) 72.71.46

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT • BONNETERIE
CHEMISERIE • CHAUSSURES • BAGAGES

escassut rien au dessus



résidence
du
**mas
drevon**

av. Villeneuve d'Angoulême
montpellier

"retenez votre garage
particulier
dans un ensemble
de bon standing"

Prix 20000 Frs.T.T.C.

REALISATION : J.P. JEANLAURENT
SOCIETE PRIM

757 Av. Villeneuve d'Angoulême
MONTPELLIER

tél : 42.46.66

Fédération Nationale des
Promoteurs Constructeurs

LE HOME

LE HOME-Service immobilier
Locations-Achats-Ventes

MM.
R. BUTEAU-P. PERRET

45, rue de l'Université
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.31.75

**COSTE
PEINTURES**

Papiers peints. peintures
revêtements. moquettes

RUE St-HILAIRE. MONTPELLIER
92.55.25

"le Mas"
société d'études et de constructions
de maisons individuelles

CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES



choix de terrains
(recherches, financement)
financement (prêts d'état
et prêts complémentaires)
obtention du
permis de construire
études personnalisées
délais de construction
(8 à 10 mois)

10, Rue four des flammes - Montpellier
Téléphone : (67) 66.04.25 - 66.09.77

à retourner pour documentation gratuite

nom
adresse
tél.
terrain oui non

Unité et diversité du Faubourg Celleneuve

S'il est à la périphérie de Montpellier un quartier bien individualisé dont les limites se tracent d'elles-mêmes sur le plan de la ville, c'est bien le Faubourg Celleneuve. A l'ouest, il s'arrête aux vignes qui le séparent de la Paillade et à la Mosson, qui le sépare de Juvignac.

A l'intérieur de ces «frontières naturelles», il y a tout ce que nous appelons le «Faubourg Celleneuve» afin de bien marquer que notre quartier ne s'arrête pas au «village» mais qu'il intègre l'ensemble des constructions de chaque côté de l'avenue de Lodève.

Des grands ensembles qui ont nom «Petit Bard», la «Pergola», cités dortoirs pour une population laboureuse. Entre l'avenue de Lodève et la voie express ainsi qu'en bordure de l'avenue des Moulins, des résidences, des villas dans un cadre agréable; des cadres, des enseignants, des retraités aisés...

Dans le vieux Celleneuve aux rues étroites vit surtout une population de petits commerçants, d'artisans, et de viticulteurs, très attachée à son cadre de vie traditionnel et à son particularisme «villageois».

Les personnes âgées de la résidence de Campériols ainsi que les handicapés en stage au centre de réadaptation professionnelle qui nécessairement vivent assez repliés sur elles-mêmes.

Enfin la Cité Chantal et le camp de transit de la rue du Pilory hébergent des populations gitanes ayant un mode de vie particulier qui pose parfois des problèmes de compatibilité avec celui de leurs voisins immédiats.

Ce quartier complexe et vaste est doté d'un nombre suffisant d'écoles (4) et d'églises (2) ainsi que de grandes surfaces, de banques et de petits commerces de toutes sortes. Par contre dans tous les autres domaines, il ne possède qu'un équipement très réduit...

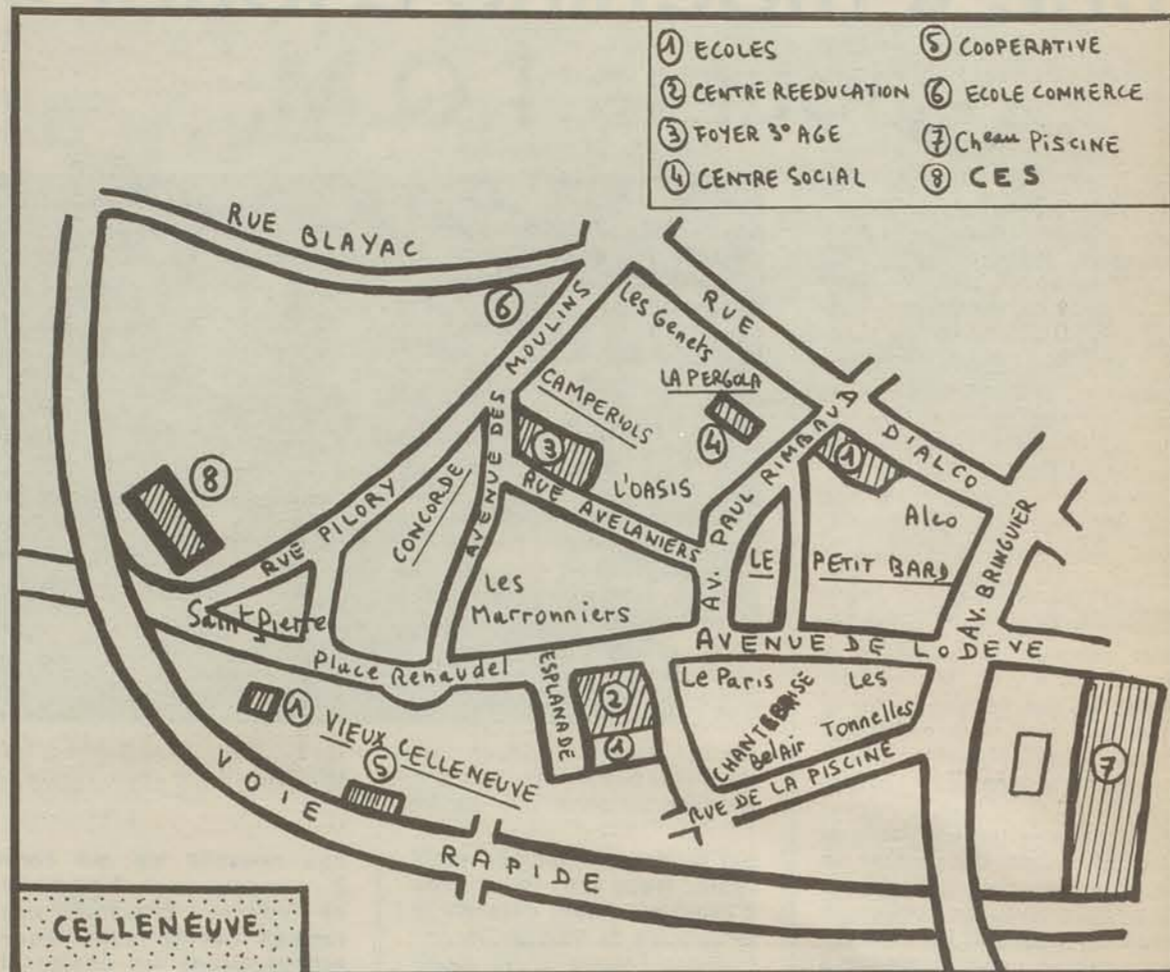
- un centre social remarquable mais excentré par rapport à l'ensemble du quartier - un bureau de poste très insuffisant et mal situé - un minuscule cimetière, depuis longtemps complet - une petite salle de cinéma.

Pour que le quartier prenne vie et que les éléments très divers de sa population puissent avoir d'avantage de contacts, il est indispensable d'élargir et de compléter cet équipement minimum de façon à créer des lieux de rencontre plus nombreux et plus centraux, à commencer par une «maison de quartier», des terrains de sport, des jardins publics, des terrains de jeux pour enfants, un club du 3^e âge, un bureau de poste moderne et bien situé... etc...

Il faut en outre que la circulation de transit soit réduite et régulée grâce à des déviations et aménagements de façon à ne plus être un obstacle à l'unité du quartier comme elle l'est actuellement. A certaines heures, il est impossible de traverser la route de Lodève, tellement la circulation y est intense. Tous ces équipements, toutes ces mesures font partie des demandes actuellement présentées à la Municipalité, et c'est du sort qui leur sera réservé que dépendra l'animation, l'unité, bref la vie de quartier du Fg Celleneuve....

Association ouverte. C'est difficile de lutter contre l'envie de se retrouver en un petit noyau sympathique d'amis, seule l'ouverture permet d'éviter toute préention et d'offrir simplement des lieux et des occasions aux habitants du quartier pour qu'ils s'expriment eux-mêmes. Plusieurs groupes de locataires ou d'habitants d'ensembles ont déjà fait appel à nous, ne fut-ce que pour les aider à avoir des locaux ou bien à annoncer leurs activités; la distribution du FOGASSET l'été dernier chez tous les habitants a certainement permis de renouer des contacts, ces jours là nous avons vraiment senti «battre le coeur du quartier»...

Ressouder le Quartier. Les propriétaires ne veulent pas ouvrir à tous le local social du Petit Bard, les enfants d'immigrés jouent dans la rue... Les personnes âgées de Campériols souhaitent vivre au calme et la population avoisinante souhaite que le parc de Bel Juel soit ouvert aux petits enfants et à leurs mamans. Certains veulent tracer des avenues à travers des terres qu'ils croient en friche, mais que 200 viticulteurs chérissent...



Une Association de Quartier pour quoi faire ?

Que peuvent bien faire cent adhérents à une association de quartier dans un faubourg de 12000 habitants ? N'y avait-il pas déjà à Celleneuve un comité de défense des commerçants, des syndicats du cadre de vie, des associations sportives, un centre social, des groupes de parents d'élèves. Le 3 Février 1978, il y a juste un an la première assemblée de Celleneuve adoptait une charte définissant huit grands principes: une Association ouverte... Res-souder le quartier, priorité à l'intérêt collectif, une vie culturelle, un quartier bien équipé, informer les habitants, dialoguer avec les élus, former les citoyens... Bien que les principes généraux n'aient rien d'original, aucun autre groupe organisé ne les prenait tous en charge.

Les mères rêvent d'allées piétonnières où leurs enfants pourraient gambader, et les marchands attendent les voitures qui s'arrêtent pour faire le plein de denrées et d'objets divers. Les vieux Cellenuevois sont atterrés de voir les nouveaux passer sans dire bonjour à personne. Les nomades souhaitent un campement mieux organisé et mieux situé, les citadins voudraient voir ces nomades un peu moins près... Les petits commerçants sont parfois critiqués mais leurs magasins sont des lieux de rencontre et d'échanges beaucoup moins anonymes que les grandes surfaces.

Association des Habitants du Faubourg Celleneuve. Siège social: chez M. Jean F. Lévy, les jardins de Lodève Bât. B 55, rue des Escarceliers 34100 MONTPELLIER Tél. 75.74.26

Priorité à l'intérêt collectif. C'est dans cet esprit que des séances d'information ont eu lieu à l'Esplanade sur le Plan d'Occupation des Sols, que l'association a consulté la population avant de donner un avis à la Ville. La priorité aux transports en commun nous conduit à être favorables au sens unique de la route de Lodève qui permettrait l'élargissement d'un trottoir en allée piétonne. L'association a proposé aussi de modifier l'itinéraire du 9 pour qu'il aille de Campériols à Celleneuve, et de prolonger la ligne de l'autobus de nuit... La maison pour tous est le grand projet collectif. Elle doit prendre place sur un terrain situé entre Bel Juel et les Marronniers, qui pourrait être rendu accessible depuis l'Avenue de Lodève... On nous la promet pour 79... Espérons...

Une vie culturelle. Le groupe d'animation a organisé la fête de la St Jean, où malgré la pluie menaçante de très nombreux Cellenuevois sont venus... Conférences, théâtres, ciné-clubs cela reste à faire... La ville n'est pas que la Comédie. On ne peut se contenter de 3 lampes pour illuminer les places à Noël... La bibliothèque pour les enfants du quartier n'a heureusement pas attendu la subvention municipale... Un succès, la fête des écoles...

Un quartier bien équipé. De longues soirées à étudier les dossiers, mais là aussi le découpage peut guetter ceux qui les préparent, si les réalisations ne suivent pas... Allons encore un peu de patience...

Informez les habitants. Les colonnes Morris promises ne sont toujours pas en place, mais l'association a réalisé en un an 6 numéros de son journal «Vivre à Celleneuve» et l'a distribué aux quatre mille familles du quartier. L'association se réjouit de la promesse municipale de faciliter le tirage des journaux de quartier.

Dialoguer avec les Elus. De pauvres citoyens ont du apprendre à ne pas se perdre dans les étages de verre du Polygone, à savoir déchiffrer le langage administratif aux réponses ambiguës... A condition de savoir patienter, le dialogue avec la municipalité se noue, et il s'est bien noué...

Former des citoyens. Habitants d'une cité, nous ne devons pas nous contenter de la subir, mais il nous faut agir pour qu'elle évolue dans le sens que nous souhaitons... Cela est possible en participant modestement à la gestion de notre quartier... C'est peut être cela «être Citoyen» Et si l'on inversait les rôles, si les gens du Centre Ville venaient visiter les faubourgs... Montpelliérains ! Connaissez vous au moins, l'église Romane de Celleneuve... Nous vous attendons... C'est bien plus joli que le Polygone !

vivre à Celleneuve



Le journal distribué à Celleneuve.

POUR LA XXVI^e JOURNEE MONDIALE

Une exposition sur la lèpre dans le Hall de la Mairie



Mal horrible que fort heureusement les habitants des pays riches ont chassé de leur mémoire, la lèpre existe toujours. Elle continue à frapper sans merci ceux qui n'ont pas comme nous la chance d'avoir une alimentation équilibrée et de bonnes conditions d'hygiène.

Chaque année des milliers d'enfants déshérités du Tiers Monde sont atteints par ce mal. Chaque année ceux qui ont fait vœux de leur venir en aide organisent des collectes à leur profit.

La XXVI^e journée mondiale de la lèpre a eu lieu le 28 janvier dernier. Elle a permis à la Fondation Raoul Follereau et aux associations qui partagent son espoir de recueillir des fonds nécessaires à la lutte contre la lèpre.

Cette maladie autrefois considérée comme diabolique n'inspire plus la même crainte. On sait désormais que ce n'est pas un mal incurable. Si on soigne à temps les personnes qui en sont atteintes on peut faire disparaître complètement les terribles marques qui déforment à jamais les corps. On peut également, sinon guérir complètement les cas graves, du moins enrayer la progression du mal.

Aujourd'hui les lépreux ne se terrent plus à l'écart des villages. Ils n'ont plus honte d'eux-mêmes et viennent dans les centres médicaux construits par les associations de lutte contre la lèpre. Celles-ci effectuent également un travail de dépistage et de soins à domicile. Des équipes de médecins et infirmiers sillonnent les pistes et visitent les villages. Pour cela, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. L'an dernier 215 000 F furent recueillis en France et remis à la Fondation Raoul Follereau pour venir en aide aux lépreux du Mali et du Sénégal.

C'est beaucoup et peu à la fois. Dans les pays du Tiers Monde en effet, la moitié de la population a moins de 15 ans. C'est l'humanité de demain. Nous n'avons pas le droit de la laisser périr sous les coups d'une maladie venue du fond des âges. Les Montpelliérains l'ont bien compris en répondant à l'appel lancé le 28 janvier dernier. Nombre d'entre eux ont visité l'exposition organisée dans le hall des pas perdus de la Mairie. Enfants sous alimentés que le mal guette, adultes aux corps rongés... Images insoutenables qu'on ne peut plus chasser de sa mémoire. Et on se sent un peu coupable de jouer d'une vie, qui, même si elle n'est pas toujours facile, fait de nous des privilégiés.

Cette XXVI^e journée mondiale de la lèpre nous l'aura fait comprendre. Elle nous aura fait découvrir le dévouement et la noblesse de cœur de ceux qui à travers le monde viennent en aide à ceux qui souffrent. Une grande leçon de modestie et de courage. On peut adresser les dons à l'Association Héraltaise d'Aide aux Lépreux — C.C.P. 564-53 Montpellier.

CHAUFFAGE DES ECOLES : TRAVAUX EN COURS

La vétusté de certaines installations de chauffage dans les écoles a été à l'origine de sérieux désagréments cette année pour les écoliers enseignants et personnel de service. Ceci a nécessité de multiples interventions des deux sociétés concessionnaires chargées de l'entretien. D'autre part, les services techniques de la ville ont décidé de procéder à la réfection totale ou partielle des systèmes de chauffage dans les écoles où la situation est particulièrement difficile.

Voici la liste des travaux en cours et prévus. JEUX DE MAIL : La ville a décidé de rénover entièrement l'installation et procède actuellement à la pose du chauffage central. C.E.S. ASSAS : Une chaudière centrale est mise en place courant février. Actuellement on étudie la pose d'une chaufferie complète desservant le C.E.S. d'une part et l'ensemble école primaire,

école maternelle, d'autre part. Cette seconde tranche de travaux sera entreprise au cours de l'été 79. CITE ASTRUC : la situation a été rétablie dans cette école. Une étude est en cours, notamment pour réaliser des travaux complémentaires d'isolation dans certaines classes.

ETUDES DE RENOVATION DE CHAUFFAGE

Des études sont menées par les services techniques de la ville pour améliorer les installations des écoles suivantes : Aiguelongue primaire (ancien bâtiment) Aiguerelles Chamberte (préfabriqué) Louis Figuié Victor Hugo Paul Bert Francis Garnier Painlevé Pape Carpentier Renouvier

XXII^e SALON DE L'UFOLEA

La Fédération des Oeuvres Laiques organise du vendredi 23 février au dimanche 4 mars le XXII^e Salon de l'UFOLEA au CRDP de Montpellier. Cette année, un hommage sera rendu au peintre toulousain Raymond Espinasse. Peintures, sculptures, céramiques, émaux, photos d'art, bijoux seront exposés. Sont invités les enseignants et les non enseignants qui adhèrent à une association.

Modélisme à la FOL

Dans le cadre des Centres de Loisirs Laiques Municipaux, le CLAP (Centre Laique d'Aviation Populaire) de l'Hérault accueille les enfants de 9 à 14 ans les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Cet atelier intéresse les jeunes qui désirent s'initier à la construction de modèles réduits d'avions et de bateaux. La participation aux frais est de 3 F par séance. Pour tous renseignements s'adresser à la FOL (Fédération des Oeuvres Laiques) 40, rue du Faubourg Saint-Jaumes à Montpellier. Le responsable de ces activités est M. Battu Gérard.

ENTREPRISE MAZZA RICARDO S.A. 34630 SAINT-THIBÉRY Travaux Publics - Routes Carrières - Terrassements Tél : 76-90-55

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE RAVALÈMENT VITRERIE A. ESTEPA « Les Grillons » No 15 Route de Lavèrune Saint-Jean-de-Védas Tél : 27.55.21

STERCKEMAN CARAVANING LOISIRS Concessionnaire 9Km Montpellier sur N 113 34740 VENDARGUES-Tél.70.11.72 GEVAUDAN CARAVANES Route de Chabrit 48000 MENDE Tél. 65.08.02

SOCEA

EAU ET ASSAINISSEMENT

Entreprise de travaux publics et privés Pose de canalisations pour le transport de tous fluides Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement Collecte et traitement des ordures ménagères

Agence Régionale : Avenue du Mas d'Argelliers Montpellier - Téléphone : 92.12.86

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE AU PERSONNEL COMMUNAL

Le 25 janvier dernier le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à l'ensemble du personnel communal. Cette sympathique réunion au cours de laquelle on a tiré les Rois a rassemblé plusieurs centaines d'employés de la Mairie.

Au nom du Conseil Municipal Georges Frêche, Maire, a tenu à les remercier pour le travail fourni en 1978 au service de la collectivité. En une période où les charges des communes sont de plus en plus lourdes, en ces temps de récession économique et de chômage croissant le Maire a souligné que l'équipe municipale avait tenu les engagements qu'elle avait pris lors de son élection vis à vis du personnel communal.

« Dès son arrivée à la tête de la Mairie dit-il, le Conseil Municip-

pal avait promis de titulariser les 550 employés qui ne l'étaient pas. Depuis deux ans 242 personnes ont bénéficié de cette mesure. Cent autres cas seront examinés en 1979. Le budget primitif qui sera voté le 14 février prochain a été établi en tenant compte de cette mesure. Nous poursuivrons ce rythme les années suivantes. Nous aurons donc tenu notre promesse et tout le personnel communal sera titularisé avant la fin de notre mandat ».

Le Maire devait ensuite rappeler brièvement que les effectifs des pompiers auront progressé de plus de cent pour cent en deux ans, passant de 50 en 1977 à 109 en 1981. Il devait à cette occasion remercier les syndicats pour le rôle positif qu'ils ont joué dans cette affaire et se

félicitait des bons rapports qu'ils entretiennent avec la Municipalité. Georges Frêche indiquait que toutes les organisations syndicales bénéficient désormais d'un local et d'un téléphone.

Des charges de plus en plus lourdes pour les villes

Evouant le grave problème du chômage qui n'épargne malheureusement pas notre région (3 000 chômeurs en 75 à Montpellier et plus de 11 000 cette année), le Maire devait mettre en cause la politique gouvernementale qui tend à décharger de plus en plus l'Etat au détriment des collectivités locales.

« L'Etat ne cesse d'augmenter

les responsabilités des communes, dit-il, mais se refuse toujours à réformer la fiscalité des collectivités locales. Depuis les rapports Mondon et Guichard rien n'a été fait, ajoutait-il. A l'heure où la Lorraine et le Nord Pas-de-Calais voient des pans entiers de leur industrie disparaître, à l'heure où on licencie dans ces régions des milliers de personnes, le gouvernement se désintéresse complètement du Languedoc Roussillon. Personne ne prête attention à la disparition des petites entreprises. Or, ce sont les seules que nous ayons. Notre région qui était déjà déshéritée le devient un peu plus chaque jour. Pendant que nous déployons des efforts pour créer cent emplois, mille chômeurs nouveaux viennent allonger la liste noire. C'est assez dire quelle est notre marge de manœuvre. »

Face à cette situation le Maire devait indiquer que les efforts effectués par la Municipalité pendant deux ans (durant lesquels de grands projets et de grands investissements ont été engagés) connaîtrait une pause en 1979.

Faisant appel à la compréhension de chacun Georges Frêche concluait en remerciant une nouvelle fois au nom du Conseil Municipal l'ensemble du personnel communal pour le dévouement et la compétence dont il fait preuve chaque jour au profit de la collectivité.

Cette sympathique réunion devait se terminer autour des immenses tables dressées dans la Salle des Rencontres où le pot de l'amitié et les gâteaux des Rois étaient offerts à tous.



Société Générale d'Entreprise de Peinture

SARL

S.O.G.E.P.

Avenue de Louisville
Résidence l'Hortus - BT 58 A
34000 MONTPELLIER

TELEPHONE 71 34 91

Peinture-Ravalement-Vitrierie
Papiers Peints-Décoration

LE CREDIT MUNICIPAL

vous rappelle que vous pouvez obtenir rapidement

- * des prêts sur tous dépôts : sur gages tels que bijoux, argenterie, pierres précieuses, petits appareils ménagers, appareils photo, radio, télévision etc...
- * des prêts sur traitements et salaires : aux fonctionnaires de l'Etat, collectivités, entreprises nationales, militaires etc....

RENSEIGNEZ - VOUS
MONTPELLIER, 9, Rue d'Alger
Tél : 92.62.25

ENTREPRISE DE PEINTURE -

MESURE et OLMOS Frères

Zone industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALES CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.37

VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - REVETEMENT
DE SOLS - MOQUETTE.

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02

NON AUX SUPPRESSIONS DE CLASSES

Des l'annonce de la grille de rentrée qui prévoit la suppression de près de cinquante classes élémentaires et maternelles dans le département, des mouvements de protestation ont vu le jour dans toutes les villes de l'Herault. A Montpellier c'est de la Paillade que sont venues les premières réactions. Scandalisés par des mesures qu'ils estiment être de nature à porter sérieusement atteinte à l'enseignement public les parents d'élèves ont spontanément décidé d'organiser une riposte. Refusant toute suppression de classe (quatre écoles seraient touchées: Salamanque, les Ménestréls, Barcelone et Louisville) ils ont en accord avec les enseignants, occupé dans un premier temps, les écoles concernées puis toutes les écoles de la Paillade.

Petit à petit, le mouvement a fait tache d'huile. Des manifestations au centre ville ont été organisées avec les syndicats d'enseignants. Regroupant de plus en plus de monde (la dernière en date a réuni le 9 février près de 5000 personnes) ces manifestations ont sensibilisé l'opinion. Elles n'ont par contre aucunement ému le rectorat et l'inspection académique qui, se retranchant derrière les déci-

sions ministérielles, ne veulent entendre parler de rien. Lorsqu'elles ont été reçues les délégations de parents et enseignants n'ont jamais rien obtenu. Seule consolation le cas des cinq écoles serait réexaminé. Les services administratifs locaux ne font qu'appliquer les directives nationales. Ils appliquent en particulier ce qu'on appelle la grille Guichard. Oeuvre du ministre du même

nom cette grille permet, en fonction du nombre de classes de l'école et du nombre d'élèves, de fermer ou d'ouvrir une classe. Mais les nombres ne sont pas les mêmes pour la fermeture et pour l'ouverture.

Exemple : dans une école de cinq classes on peut en fermer une si le nombre d'élèves est inférieur à 115. Par contre, pour en ouvrir une dans une école de quatre classes il faut 165 élèves. On voit donc les injustices qui peuvent en découler. Injustices d'autant plus grandes qu'une circulaire datant du 1 décembre 1978 institue la globalisation. C'est à dire que les effectifs ne sont pas considérés par école mais par groupe scolaire.

Bien évidemment cette grille mathématique ne tient aucun compte des difficultés particu-

lières à certains quartiers. Tout le monde sait que l'enseignement des enfants de travailleurs immigrés qui ne connaissent qu'imparfaitement ou pas du tout notre langue ne peut être le même que celui qu'on dispense aux autres. Tout le monde le sait sauf le ministère. Celui-ci se base sur des notions quantitatives et non qualitatives. Tout le monde sait que les enfants dont les conditions sociales et culturelles sont défavorisées n'obtiennent pas les mêmes résultats que ceux issus de milieux plus aisés. Le ministère n'en a cure. Et on applique aux écoles du Petit Bard, de la Paillade les mêmes régies qu'aux autres.

Consciente du problème la Municipalité a dès les premiers jours assuré parents et enseignants de son soutien. Notam-

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES A MONTPELLIER: OU EN EST-ON ?

La politique de l'Etat qui se traduit actuellement par des menaces, des suppressions de postes, se traduit aussi par des restrictions de crédits concernant les groupes scolaires dont la construction à Montpellier est nécessaire. Faisons le point sur cette question:

- **Groupe scolaire du Jeu du Mail :** Ce groupe dont la vétusté admise par tous et dont la reconstruction est exigée par les parents d'élèves depuis plusieurs années est simplement inscrit à la 20ème place sur la liste départementale. Il y a là un scandale qui se perpétue. Rappelons que la Ville, en 1978, avait dégagé sa propre part de financement pour la reconstruction du C.E.S. L'Etat n'a pas suivi. L'action demeure nécessaire.

- **Situation à la Paillade Nord :** La construction de logements nouveaux dans cette partie de la Ville conduit à installer plusieurs classes (3 semble-t-il en première étude) pour la rentrée 1979. Précisons que cette augmentation d'effectif s'ajoute aux nécessités pédagogiques

propres à ce quartier. Comme le réclame le mouvement des parents et des enseignants, il est nécessaire d'obtenir de l'académie plusieurs créations de postes. Pour notre part, nous allons engager tout de suite une concertation poussée avec les enseignants, l'administration et la population de ce quartier pour déterminer l'implantation de ces classes, et aussi pour envisager la construction d'un groupe pour la rentrée 1980.

- **Maternelle Croix d'Argent :** Le Conseil général vient de retenir ce projet qui avait été bloqué en 1978 par l'Etat. Les dossiers sont prêts, la construction va être poussée le plus rapidement possible. Rappelons que la subvention de l'Etat représentera 15 à 20 % du prix total, et que l'Etat reprendra cette même somme par le biais de la T.V.A.

- **Groupe scolaire Père Soulas (Las Rebès) :** Inscrit en numéro 7 sur la liste départementale, ce groupe n'a pas été retenu. Là encore l'austérité a frappé. Pourtant les besoins de scolarisation de ce quartier grandissent et cette construction par ailleurs permettrait de dégager le groupe

Assas et d'étendre le C.E.S. Assas. Là aussi, l'action de tous est à l'ordre du jour.

- **Ecole primaire Les Aiguelles :** Numéro 19 sur la liste départementale, non retenue pour cette année pour les mêmes raisons. La Ville a acheté le terrain pour la reconstruction de ce vieux préfabriqué, l'Etat ne suit pas là encore.

- **Ecole Maternelle Calmettes :** La même situation se présente. Les démarches de la Ville ne sont pas suivies par des démarches analogues de l'Education Nationale.

- Nous avons prévu pour 1979 l'extension du Groupe Paul Valéry grâce à la construction de 3 classes et d'un restaurant dans la propriété Pivot. Sont prévues également des constructions de restaurants scolaires à F. Buisson, Celleneuve maternelle, au Lantissargues, à Louisville et tout un ensemble de travaux importants dans les restaurants ; en effet, le doublement du nombre d'enfants utilisant les restaurants scolaires (de 4000 à 7500) nous pose de difficiles problèmes de locaux.

Malgré le retard dû à la discussion du Conseil Général, les travaux de la cuisine centrale neuve seront poussés dès que possible. En attendant une nouvelle cuisine auxiliaire sera ouverte au collège des Garrigues.

- 400 millions de réparations et travaux seront effectués dans les écoles primaires et maternelles. C'est encore loin de répondre aux besoins, mais les contraintes financières nous obligent à ces limites.

- Dans l'Enseignement secondaire nous prévoyons l'achat d'un terrain pour un nouveau C.E.S. dégagé par le premier cycle du Lycée Clémenceau et la recherche d'un terrain pour un 5ème Lycée se situant vers la Paillade. Par ailleurs, nous financions des travaux au Lycée Clémenceau, au collège Clémence Royer, et dans d'autres collèges. Cependant le manque de crédits là encore nous empêchera de répondre à tous les besoins.

- Nous signalons enfin des

travaux de sécurité (Nous espérons ici une subvention exceptionnelle de l'Etat), des réparations dans les logements de fonction (mais nous ne pourrions cette année encore commencer la rénovation de certains logements inhabitables), et un premier programme d'espaces verts dans les écoles.

Des lecteurs pourront se rendre compte que plusieurs projets ont dû être retardés (salle de jeux Florian? restaurant Bologne etc...) nous nous en expliquerons avec les intéressés.

Tous ceci représente un important effort de la Ville. Il peut être subventionné en partie si nous agissons ensemble pour cela. Dans les semaines qui viennent, la Commission Municipale de l'Enseignement prendra l'initiative de rencontres avec les Associations, les parents, les enseignants et les syndicats. Ces rencontres nous permettront d'envisager les actions nécessaires et de préciser les projets retenus pour 1979.

Jacques BONNET

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

les canapés-les chauffeuses-les fauteuils-les angles-les poufs ...

2 MAGASINS :
LE TRIANGLE
Renvier

24, Av. Pont JUVENAL
MONTPELLIER

lignes roset

EN EXCLUSIVITE CHEZ RENVIER

les canapés-les chauffeuses-les fauteuils-les angles-les poufs ...

meubles
Renvier

24, Av. Pont JUVENAL
MONTPELLIER

Constans

FOURNITURES EN GROS POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS

Produits alimentaires
Produits d'entretien

BUREAUX & ENTREPOTS :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34300 SAINT JEAN-DE-VEDAS
TEL : (67) 42.96.75

safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél : (67) 58-01-11 +

Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél : 29-52-00

Société de gestion
d'études et de travaux
publics

modern' peinture

DECORATION

DECORATION
moquette papier peint
peinture vitrierie
6, rue de Bercy
34000 Montpellier
Tél : 58-28-75

MAISONS BALENCY

Maisons Balency

Votre meilleur choix dans la vie

Entreprise OLIVE CONSTRUCTION

Concessionnaire exclusif pour L'Hérault

Bureau de vente et exposition de modèles
227, rue des Escarceliers 34000 MONTPELLIER Tél : 75.41.40

Pour recevoir une documentation gratuite, retourner ce coupon à
Entreprise Gaston OLIVE - MONTPELLIER

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Possède un terrain.....
Lieu de construction envisagé.....

Grandes lignes du Budget Primitif ⁽¹⁾

Augmentation des impôts locaux relativement faible (plus 18 %) : le Conseil municipal n'a pas voulu que les Montpelliérains par ailleurs durement frappés par la crise et le chômage aient à supporter des charges trop lourdes en 79. Chaque chapitre du budget primitif a donc été calculé au plus juste tout en laissant la priorité aux équipements sociaux.

Les équipements scolaires arrivent en tête avec 19,3 % du budget. Un effort a également été accompli sur les équipements sportifs et culturels (17,8 %).

Viennent ensuite dans le secteur investissement les réserves foncières, plus de 12 % du budget (la ville achètera plus de 20 hectares entre le Polygone et le Lez, dont le domaine de Dom Bosco), les équipements sociaux : 3,8 % et les espaces verts : 4,3 %.

Dans le secteur fonctionnement les frais de personnel viennent en tête (35,84 %). Les services industriels et commerciaux, les transports et le ramassage des ordures ménagères représentent 20,13 % du budget. Un effort particulièrement important a été réalisé pour l'aide aux personnes âgées et aux travailleurs : 29.000.000 F soit 10,2 % du budget fonctionnement ville.

À noter enfin que le prix de l'eau n'augmentera que de 4 %, alors que les prix subissent une hausse de 10 % en moyenne chaque année.

Voici les chiffres globaux du budget 1979.

- Budget Ville : 350.876.599
- Budget assainissement : 29.628.291
- Budget Eau : 42.953.991
- soit au total : 423.258.881 F

Les travaux d'investissements qui sont compris dans ces chiffres s'élèvent à :

- Ville : 93.414.000
- Eau : 11.250.000
- Assainissement : 12.600.000
- soit un total de : 117.264.000 F.

Budget de la ville

Avec 405.776.876 F. le budget de la ville est en augmentation de 15,65 %.

FONCTIONNEMENT

A) Dépenses

Au total le budget primitif 79 prévoit pour la section fonctionnement ville 279.257.642 F. qui

se répartissent ainsi :

- Frais de personnel : 100.000.000 soit 35,84 %
- Remboursement des annuités de la dette : 25.000.000 F. soit 9 %
- Bâtiments communaux : 6.600.000 F. soit 2,40 %
- Voirie, signalisation, éclairage, espaces verts : 12.000.000 F. soit 4,30 %
- Administration générale : 5.300.000 F. soit 1,90 %
- Services sécurité, police et relations publiques : 3.700.000 F. soit 1,32 %
- Enseignement : 10.200.000 F. soit 3,8 %
- Oeuvres sociales et scolaires : 7.800.000 F. soit 3 %
- Sports et affaires culturelles : 8.700.000 F. soit 3,2 %
- Sanitaire et social-Crèches : 2.600.000 F. soit 1 %
- Aide sociale aux personnes âgées et aux travailleurs : 29.000.000 soit 10,2 %
- Services industriels et commerciaux transports et ordures ménagères : 56.000.000 soit 20,13 %

B) Les recettes

Elles équilibrent les dépenses et s'élèvent donc à 279.257.642 F. Participation de l'Etat : 93.325.000 F. soit 33,42 % Cette participation était en 1978 de 35,88 %

Impôts locaux : Ils s'élèveront en 1979 à 73.800.000 F soit 26,42 % En 1978 ils s'élevaient à 62.500.000 F soit 27,90 % Les impôts locaux augmenteront donc cette année de 18 %.

II - INVESTISSEMENTS

Montant des dépenses :

- 1 - Programmes communaux (travaux) : 93.414.000 F

- 2 - Acquisition de bus : 9.400.000 F
- 3 - Acquisition de stocks : 6.000.000 F
- 4 - Remboursement de la dette : 17.705.234 F

Montant des recettes :

- 126.519.234 F
- Emprunts pour travaux : 75.000.000 F
- Emprunts pour bus : 6.360.000 F
- Autofinancement : 7.500.000 F
- pour remboursement dette : 3.040.000 F
- Subventions, taxes, participations : 34.619.234 F

Budget des eaux

Section de fonctionnement : 29.481.000 F

Section d'investissement : 13.472.991 F

Total : 42.953.991 F

Le prix du mètre cube d'eau qui en 1978 était de 1,55 F passe à 1,61 F soit une augmentation de 4 %.

Budget assainissement

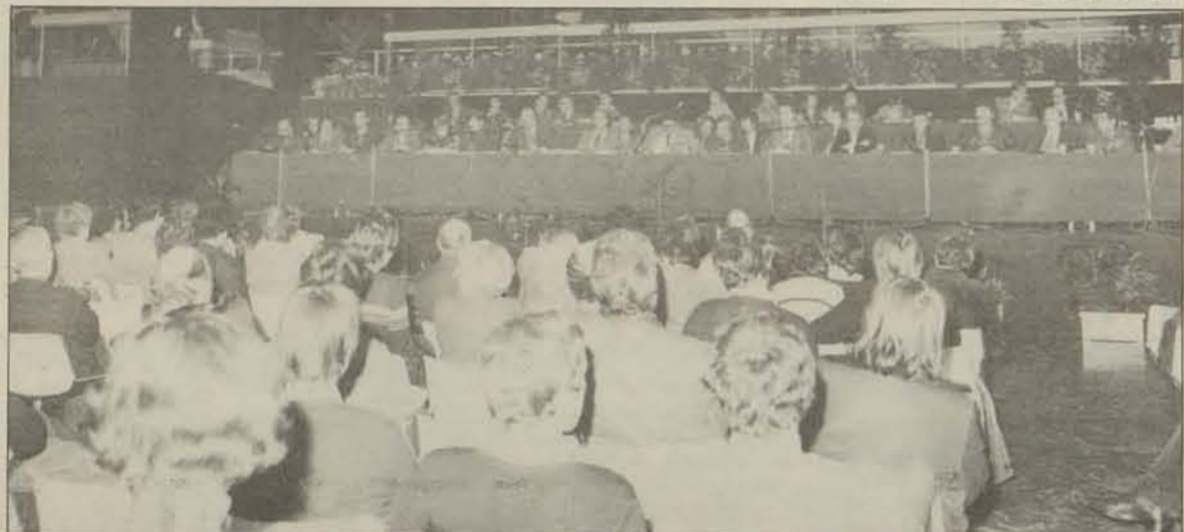
Section de fonctionnement : 15.101.000 F

Section d'investissement : 14.527.291 F

Total : 29.628.291 F

La redevance assainissement qui en 1978 était de 0,82 F passe en 1979 à 1,07 F. L'augmentation globale eau + assainissement est donc de 12,65 %.

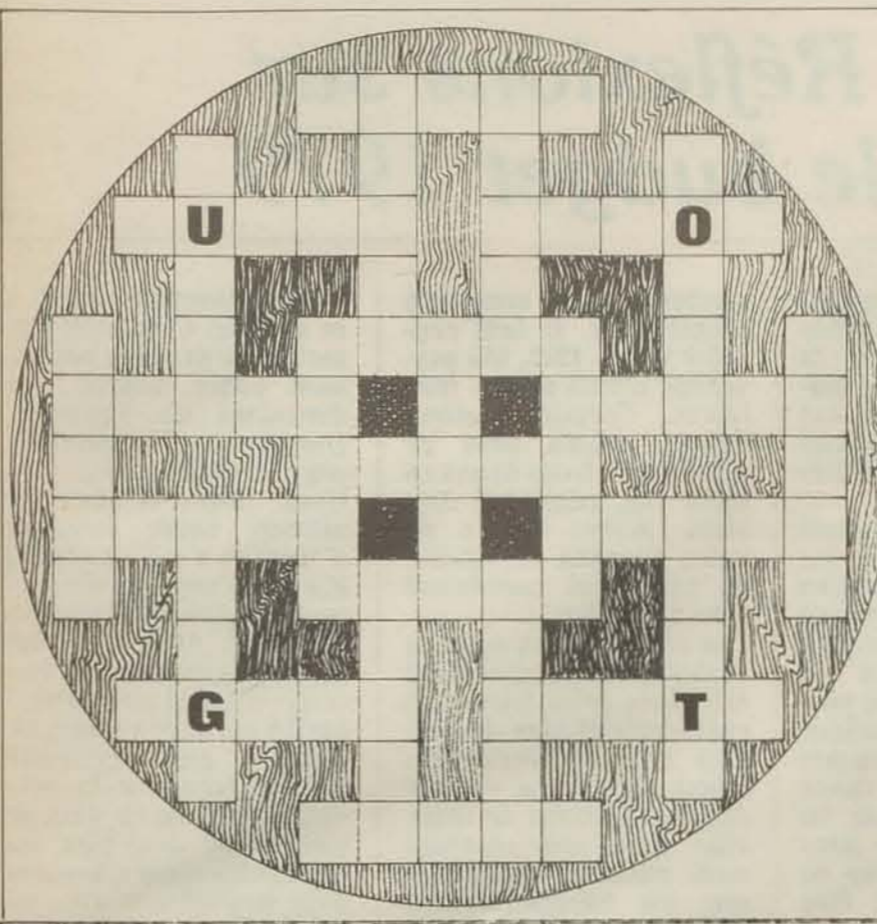
(1) Nous publierons l'intégralité du budget primitif 79 dans notre prochain numéro.



Le 6 février le Conseil Municipal présentait et soumettait aux Montpelliérains le budget primitif 1979. Plusieurs centaines de personnes ont participé à cette réunion. C'était la première fois qu'une telle expérience avait lieu à Montpellier. Un effort de démocratisation qui devra être poursuivi.

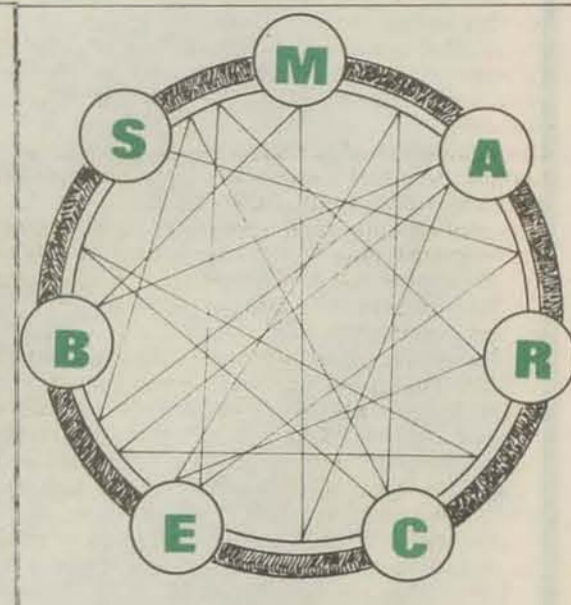
ET MAINTENANT JOUONS...

SOLUTIONS
P. 14

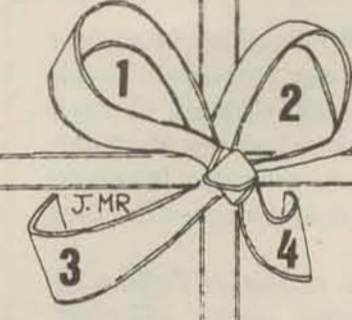


1. Les 27 mots de cette liste prennent tous place dans la grille. Tous... à l'exception d'un seul !

- AGRES
- CRUEL
- IGLOO
- LIEGE
- PIECE
- REPOS
- VERTU
- ASTRE
- CUMUL
- IMAGE
- NATTE
- POUCE
- ROUTE
- VILLA
- BISON
- EPAVE
- ISSUE
- OUTIL
- REFUS
- SALIR
- ZESTE
- CONTE
- GAZON
- LEROT
- PEINE
- REINE
- ULTRA

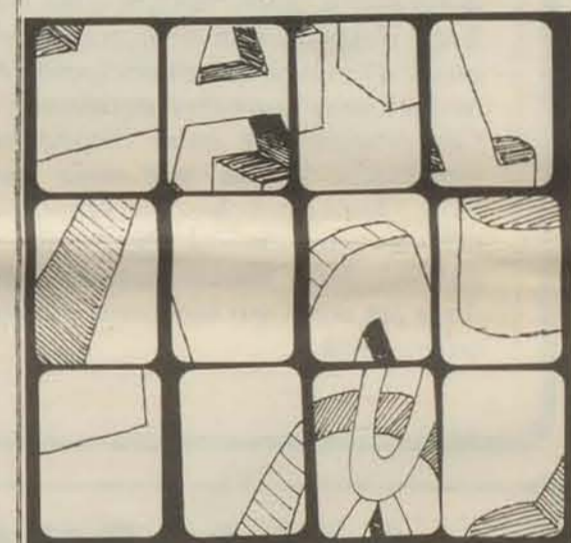


2. Cet homme d'état français est né à Montpellier en 1753. Il fut prince et duc de Parme, membre de la Convention, des Cinq Cents, Second Consul avant le 18 Brumaire et Archichancelier de l'Empire. Vous hésitez sur son nom ? N'hésitez pas sur la démarche à suivre : suivez la ligne brisée... dès que vous aurez trouvé le point de départ.



3. Peut-être allez-vous découvrir 2 mots, le 1^{er} de 5 lettres, le second de 3, en partant seulement des 3 synonymes choisis pour chacun d'eux. Sinon, leurs lettres sont représentées sur le tableau.

CHARIVARI	5
BROUHAHA	
TINTAMARRE	
ACCES	3
DEFILE	
MARCHE	



4. Il suffit de sélectionner 11 étiquettes et de les replacer mentalement en ordre pour comprendre ce dessin désarticulé. L'étiquette inutile ne doit pas résister à l'examen.

DECHETS D'ENTREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier

LES TERRASSES DU PEYROU

Avenue de la Liberté (près Super M)

Du 2 au 6 pièces

PRETS DU CREDIT FONCIER

Apport personnel limité à 10 %

LIVRAISON IMMEDIATE

Renseignements et vente sur place
Avenue de Mr Teste, Bât 2 Rez de Chaussée
Tous les après-midi de 14 h 30 à 19 h 30 sauf Jeudi et Dimanche. Samedi de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Tél. 75.46.37

Service rapide et régulier
Marseille, Montpellier et Perpignan

MESSAGERIES ROUTIERES DU LITTORAL S.A.R.L.

Siège Social : Z.I. (Montpellier-Sud)
Tél : (67) 92-33-23

Dépôts : Perpignan, Marseille, Béziers
Notre enregistreur téléphonique est à votre disposition 24 h sur 24

MONTPELLIER
130, Avenue de Palavas

CONSTRUCTION SERVICES

Votre Villa en Traditionnel

32, Avenue Georges Clémenceau
34000 MONTPELLIER-Tél. 92.57.51

EQUIPEMENT HOTELIER DU LITTORAL

Ets CLAVEL A.
Fournitures générales pour hôtels, Bars, Restaurants, Collectivités
Concessionn. Machines à Café «UNIC»
Boizaigues
Lattes 34970
Tél : (67) 92-09-15 - 92-28-93

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T4 N.9
34000 MONTPELLIER
Tél. 58.63.20

SCREG MÉDITERRANÉE

Tous travaux routiers
Terrassement
Assainissement
Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier, B.P. 98, 34203 SETE - Tél : (67) 74-25-37 ou 74-20-30

Chemin des Pattes, Juvignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-34-11

groupement des promoteurs de montpellier

10 professionnels de l'immobilier résoudre vos problèmes de logement

BATIR - PROMIDI S.A.
47, rue du faubourg St-Jacques/montpellier-tél. 41.20.32

COPRA
le triangle/allée Jules Milhau/montpellier-tél. 58.52.58

FIGEPRO
parc du belvédère/rue marcus carrieu/montpellier-tél. 54.21.54

GIMO
1, rue de verdun/montpellier-tél. 58.38.25

GIP
6, rue joffre/montpellier-tél. 58.66.66

Jean PLANCHON S.A.
15, rue de la loge/montpellier-tél. 66.04.33

OCCITANE DE PROMOTION
la tour villeneuve d'angoulême/montpellier-tél. 42.46.66

PRIM
14, avenue Frédéric Mistral/montpellier-tél. 92.77.65

URBAT
B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le crès-tél. 70.13.35

BEC SOGECI

groupement des promoteurs de montpellier
tél. 41.20.32



Réflexions sur le budget 1979

Pour la première fois à Montpellier le budget de la ville a été présenté aux habitants avant que n'intervienne le vote définitif du Conseil Municipal. Pour la première fois les Montpelliérains qui le désiraient ont pu poser les questions qui leur tenaient à cœur à l'ensemble des élus.

Certains ont cru bon de critiquer l'effort de démocratisation que nous avons effectué. Sans doute, notre initiative les a-t-elle gênés. Sans doute ont-ils la nostalgie de ce récent passé où l'ancienne municipalité établissait le budget sans consulter personne.

Ces critiques ne nous empêcheront pas de poursuivre le but que nous nous sommes fixés : faire participer les Montpelliérains à la vie de leur cité. L'effort que nous avons entamé le 6 février dernier sera poursuivi dans les mois qui viennent, en déplaçant à nos adversaires.

En établissant le budget primitif 79 nous n'avons pas voulu aggraver la situation financière souvent difficile qui est actuellement celle de trop nombreux Montpelliérains.

C'est pourquoi nous avons limité l'augmentation des impôts locaux. Certains diront que c'est encore trop. Nous leur répondrons qu'à l'heure où l'Etat se décharge de plus en plus sur les collectivités locales, à l'heure où les prix subissent une hausse annuelle de 10% par an l'augmentation que nous avons été contraints de décider ne pouvait être plus modeste. Chaque élu, chaque chef de service qui avaient à faire face à un lourd accroissement des charges de fonctionnement peuvent en témoigner.

Malgré tout nous avons voulu poursuivre l'effort social que nous avons entrepris depuis notre arrivée à la tête de la Mairie. C'est ainsi que l'aide sociale aux personnes âgées et aux travailleurs s'élève à 29.000.000 F. et représente plus de 10% du budget fonctionnement. C'est ainsi que cette année encore nous titula-

riserons cent employés municipaux. Il faut rappeler qu'en 1977, 550 personnes n'étaient pas titulaires. Certaines attendaient depuis plus de quinze ans. Nous avons en deux ans, réglé 242 dossiers. Avant la fin de notre mandat la totalité du personnel communal sera titularisé.

Les équipements sportifs et scolaires ont également été jugés prioritaires. Ils représentent plus de 28% des investissements. Etant donnée la vétusté des installations de notre ville dans ces secteurs nous sommes persuadés que les Montpelliérains approuveront notre choix. Nous n'avons fait d'ailleurs que suivre les suggestions des milliers de personnes qui ont répondu au questionnaire que nous avions publié dans ces colonnes.

La Municipalité a d'autre part voulu effectuer cette année un effort particulièrement important pour acquérir des réserves foncières. Il devenait urgent de le faire car il ne reste que peu de terrains disponibles sur Montpellier. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de réserver plus de 12% du

budget investissement à ce secteur. Cela nous permettra de prendre possession entre autres des domaines de Tastavin, Dom Bosco, d'acquérir le cinéma Pathé, etc...

Nous poursuivrons par ailleurs notre politique d'espaces verts (3.998.000 F.) et d'équipements culturels (8,82% des investissements). Avec 22.471.000 de francs la voirie représente une des plus importantes parts de ce budget. Nous consacrerons 7540000 francs à la première tranche du plan de circulation que tous les Montpelliérains attendent avec impatience avec en particulier la sécurité de plus de quarante écoles de la ville.

Au delà de tous ces chiffres qui peuvent paraître quelque peu rébarbatifs à nos lecteurs nous avons voulu prouver qu'en dépit des difficultés qui furent les nôtres pour établir un budget qui ne grève pas trop les finances des Montpelliérains, nous avons conservé les priorités que nous nous étions fixées et pour lesquelles nous avons été élus.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

SOLOGEMAT

LOCATION - ACHAT - VENTE
MATERIELS T.P., BATIMENT, MANUTENTION

ALAIN ESCURIER
EXPERT PRES TRIBUNAUX

AGENCE DE MONTPELLIER
Z.I. de la Lauze - B.P. 20
34430 ST JEAN - DE - VEDAS - Télex : SOLOMAT 480265 F
Téléphone : (67) 42.95.21 (8 lignes groupées)



Jacques
BorDry

IMMOBILIER
5, boulevard de l'Observatoire,
Montpellier - Tél. : 72 32 34

Le Prieuré

MONTPELLIER
31, avenue Saint-Lazare.

DANS LE CALME D'UN
QUARTIER PRIVILEGIE, DE
GRANDS APPARTEMENTS
CONFORTABLES

Chauffage électrique intégré,
jardins privatifs, piscine. Prix
fermes et définitifs.
Livraison printemps 79.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication
Michel GUEORGUIEFF

Conception O.F.R.E.S

Promotion
Messieurs UZAN et ANDERSEN
Maire de Montpellier

Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S

pour faire meilleure connaissance

avec la **Cafeteria** du **Supermarché Casino**
La Paillad'1

nous vous offrons jusqu'au 17 mars

2'00 de réduction
sur un poulet légumes

(légumes au choix suivant assortiment du jour)
exemple : poulet macédoine de légumes 7'40 au lieu de 9'40

pris à la **Cafeteria Casino**
Montpellier La Paillad'1

valable jusqu'au 17 mars 1979

2'00 de réduction
sur un steak de jambon légumes

(légumes au choix suivant assortiment du jour)
exemple : steak de jambon, pommes mousseline 7'20 au lieu de 9'20

pris à la **Cafeteria Casino**
Montpellier La Paillad'1

valable jusqu'au 17 mars 1979